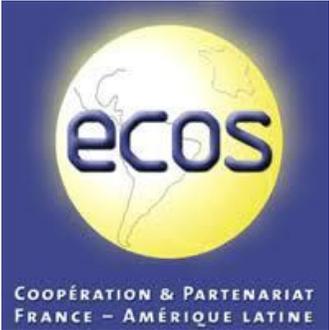




MINUTE APPELS À PROJETS AVRIL 2019

Soutien aux projets de recherche

	<p>Programme ECOS SUD avec l'Argentine-Université Paris-XIII</p> <p>Objectif principal: Le programme ECOS (Evaluation-orientation de la COopération Scientifique), crée par les ministères français des affaires étrangères et de l'enseignement supérieur et de la recherche, est destiné à appuyer des projets d'excellence en matière de collaboration scientifique et universitaire avec l'Amérique hispanophone.</p> <p>Le programme ECOS est destiné à appuyer des projets d'excellence en matière de collaboration scientifique. Il finance les échanges entre les chercheurs sous la forme de missions de courte durée et de stages de perfectionnement pour les doctorants participant aux projets sélectionnés. Il est ouvert à tous les champs de la connaissance. Sa méthode repose sur deux principes fondamentaux : partenariat et transparence.</p>	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p> <p>Date limite de dépôt des candidatures : 31 mai 2019</p>
	<p>APPEL FLASH SCIENCE OUVERTE : PRATIQUES DE RECHERCHE ET DONNÉES OUVERTES</p> <p>L'appel Flash, prévu dans le cadre du plan national pour la science ouverte, représente une opportunité d'accélérer la maturation des diverses communautés disciplinaires face aux enjeux de la structuration, de l'accessibilité, de la réutilisation, de l'interopérabilité, de</p>	<p> Lien vers le descriptif de l'appel</p> <p>Date de clôture de l'appel à propositions</p>

	<p>la citation, du partage et de l'ouverture des données de la recherche.</p> <p>L'objectif est de demander à la communauté scientifique elle-même de proposer, domaine par domaine, discipline par discipline, spécialité par spécialité, comment elle peut appliquer les principes de la science ouverte à propos des données de la recherche. La convergence internationale et la transposabilité entre les disciplines seront recherchées. De même, l'articulation avec les infrastructures nationales, européennes ou internationales de recherche sera valorisée. L'appel entendra les données de la recherche au sens large : données chiffrées, données textuelles, données sérielles, images, vidéos, sons, codes sources, etc. ainsi que les métadonnées associées. Ces données couvriront toutes les disciplines et tous les types de données collectées, capturées, acquises, etc.</p> <p>L'appel a pour objectif de contribuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au financement de travaux permettant de produire des résultats activables par des communautés disciplinaires larges afin de faire progresser l'état de l'art et les pratiques - à l'appropriation de cette démarche également par des communautés scientifiques historiquement peu structurées autour des données, <p>et in fine, à la structuration en France d'une communauté multidisciplinaire centrée sur les « données » ;</p>	<p>27/05/2019 à 13 h00 (heure de Paris)</p>
	<p>Appel à projets spécifique « Génocides et violences de masse »</p> <p>L'ANR lance un appel à projet « Génocides et violences de masse ». Il fait suite à la publication, en février 2018, du rapport de la Mission d'étude en France sur la recherche et l'enseignement des génocides et des crimes de masse, et s'inscrit dans un contexte mondial toujours marqué par ce type de violences collectives et par la commémoration du génocide Tutsi au Rwanda. Ouvert aux différentes disciplines des Sciences Humaines et Sociales, cet appel vise à consolider la recherche existante sur les génocides, à alimenter la production de connaissances sur ces derniers, et approfondir la compréhension des violences de masse entendues dans leurs différents aspects (idéologiques, pratiques, institutionnels, comportementaux, juridiques, etc.).</p> <p>Si des propositions de recherche explorant les génocides du point de vue institutionnel et collectif sont attendues, cet appel entend aussi renforcer la recherche relative à leurs dimensions individuelles, tant du côté des victimes de ces violences que du côté de leurs auteurs. L'appel à projets intègre plusieurs niveaux de temporalités qui englobent l'analyse des phénomènes génocidaires pris en eux-mêmes, les processus préliminaires qui les</p>	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p> <p>Limite de soumission des dossiers : 09/05/2019 à 12h00 CEST</p>

	<p>précédent, ainsi que les phases qui suivent l'expression paroxystique de la violence et la mémoire qu'ils génèrent.</p> <p>Les projets proposés peuvent relever de n'importe quel domaine des SHS, et porter sur l'une des thématiques suivantes : Catégorisation et dénomination ; Violences génocidaires ; Résistances individuelles et collectives ; Sortie de(s) violence(s) ; Victimes, survivants ; Mémoires, identités et patrimonialisation ; Arts et représentation des génocides ; Transmissions.</p> <p>Les propositions peuvent être portées individuellement ou par un consortium de recherche répondant aux règles d'éligibilité de l'ANR.</p>	
	<p>Préparez H2020 : Montage de Réseaux Scientifiques Européens ou Internationaux (MRSEI)</p> <p>Cet appel est dédié à améliorer le taux de réussite de la France aux appels H2020 et à renforcer son positionnement scientifique par la coordination de projets européens (Horizon 2020 principalement) et/ou internationaux. Jusqu'à présent 20% des propositions soutenues par ce programme ont obtenu un financement européen.</p> <p>Sont attendues dans le cadre de cet appel, des propositions ayant pour objet de constituer un réseau scientifique, couvrant des sujets de toutes les disciplines. Ces demandes doivent répondre à des projets européens ou internationaux de grande ampleur, ayant un impact majeur au niveau scientifique, technologique ou sociétal.</p> <p>Axes et thèmes de recherche : tous domaines scientifiques, tous thèmes mono- ou pluridisciplinaires</p> <p>Type de recherche : fondamentale ou finalisée</p> <p>Durée maximale : 24 mois</p> <p>Montant : 30 000 €</p>	<p> Lien vers la page consacrée au programme</p> <p>Limite de soumission des dossiers : 17/09/2019 à 13h00 CEST</p>

 	<p>Accompagnement Spécifique des Travaux de Recherches et d'Innovation Défense : Maturation et valorisation (ASTRID Maturation)</p> <p>Le programme ASTRID Maturation est destiné à accompagner la valorisation des travaux scientifiques accomplis dans d'autres dispositifs de soutien à la recherche (programme ASTRID, thèses financées par le dispositif de soutien à la formation par la recherche de la DGA/AID, projets d'écoles sous tutelle DGA/AID). Ce programme est dual : les applications devront intéresser à la fois les domaines civils et militaires.</p> <p>Le programme ASTRID Maturation vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper les démonstrations technologiques et les travaux pré-industriels pouvant concrétiser une innovation scientifique duale, - Développer l'attractivité des résultats pour le monde industriel et les investisseurs. <p>Le projet ASTRID Maturation doit faire référence à un projet initial ASTRID, thèse ou projet d'une école sous tutelle de la DGA. Les travaux scientifiques du projet initial doivent satisfaire à des conditions calendaires indiquées dans l'appel. L'aide attribuée pour les projets sélectionnés, dont la durée est comprise entre 2 et 3 ans, est limitée à 500 k€ HT.</p>	 Lien vers la page consacrée à l'appel Limite de soumission des dossiers : 21/06/2019 à 13h00 CEST
	<p>APPEL À PROJETS DE RECHERCHE MISSION DE RECHERCHE DROIT ET JUSTICE</p> <p>La première vague d'appels à projets est désormais lancée et concerne les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les usagers des services d'accès au droit face à la dématérialisation des procédures d'accès à la justice - L'appréhension des nouvelles technologies d'investigation et de surveillance par la procédure pénale - Justice et économie : les atteintes à la probité - La mixité en prison <p>Les projets déposés en réponse aux appels à projets ne peuvent en aucun cas être déposés pour examen par le Conseil scientifique, en tant que projet spontané de recherche.</p>	 Lien vers la page consacrée à l'appel Date limite de dépôt des dossiers : le vendredi 17 mai 2019 (cachet de la poste faisant foi)



Appel à projets de recherche - La formation des personnes en recherche d'emploi

Sous la houlette du comité scientifique du Plan d'Investissement dans les Compétences, la Dares lance un appel à projets de recherche portant sur la formation professionnelle des personnes en recherche d'emploi.

Il a pour but d'encourager et de financer la réalisation de travaux scientifiques en sciences sociales sur des thématiques en lien avec les axes de transformation du Plan d'Investissement dans les Compétences, dont à titre non exhaustif, on peut citer en particulier :

Axe 1 : Mieux répondre aux besoins de compétences de l'économie.

Axe 2 : Encourager l'engagement et la réussite dans la formation des personnes les moins diplômées

Axe 3 : Mieux articuler formation et accompagnement vers l'emploi.

Axe 4 : Améliorer la qualité et l'efficacité pédagogique des parcours de formation et transformer l'offre de formation.

Le montant total de 500 000 € est alloué et vise à subventionner 3 à 4 projets.

 [Lien](#) vers la page consacrée à l'appel

Les projets sont attendus avant le 13 septembre 2019 à 16h.

Appel à projets de recherche - Evaluation des ordonnances du 22 septembre 2017 (volet 1)

La Dares (ministère chargé du Travail) lance un appel à projets de recherches quantitatives et qualitatives en vue de susciter des travaux d'évaluation d'impact des ordonnances du 22 septembre 2017.

 [Lien](#) vers la page consacrée aux appels

La date limite de réception des candidatures est fixée au 14 juin prochain à 16H.

	<p>Les projets pourront s'appuyer sur un certain nombre de sources de données disponibles et également proposer la réalisation d'études qualitatives de terrain.</p> <p>Contexte de l'étude : Les ordonnances du 22 septembre 2017 réforment en profondeur le cadre du dialogue social et des relations de travail en France. Elles modifient de nombreuses dispositions du code du travail.</p> <p>Cet appel à projets de recherche s'inscrit dans le second temps de cette démarche, qui se déclinera lui-même en deux volets, visant à analyser l'impact de ces réformes. Il vise à susciter et à financer des travaux empiriques cherchant à évaluer les effets des ordonnances à partir d'analyses statistiques et économétriques ex post et / ou d'enquête qualitatives de terrain.</p>	
	<p>Santé mentale, expériences du travail, du chômage et de la précarité</p> <p>L'appel a pour but d'encourager et de financer la réalisation de travaux scientifiques en sciences humaines et sociales qui s'intéressent aux conséquences sur la santé mentale des transformations des conditions et de l'organisation du travail, des nouveaux modes de management, des nouvelles formes d'emploi, des emplois précaires et du chômage. Les dispositifs pour prévenir, rétablir ou réparer les atteintes à la santé mentale des actifs sont également au cœur de cet appel.</p> <p>Quatre axes de recherche, dont un axe transversal, sont proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Axe transversal : Réflexions épistémologiques, théoriques et méthodologiques sur la santé mentale chez les actifs - Axe 1 : Interactions entre santé mentale, organisation du travail et nouvelles formes d'emploi - Axe 2 : Les atteintes à la santé mentale chez les travailleurs précaires et les chômeurs 	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p> <p>Les projets sont attendus avant le 15 juillet 2019 à 12h.</p>

	<p>- Axe 3 : Les dispositifs de prévention et les procédures de reconnaissance et de réparation</p> <p>Le montant total de 400 000 € alloué par la DREES subventionnera quatre à cinq projets.</p> <p>Le montant total de 200 000 € alloué par la DARES subventionnera deux à trois projets. En conséquence, chaque projet ne devra pas dépasser 100 000 euros.</p> <p>Des dépassements de budget pourront, à titre exceptionnel, être accordés pour des projets intégrant des études de terrain approfondies.</p>	
Allocations doctorales et postdoctorales		
 <p>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE</p>	<p>APPEL A CANDIDATURES POUR L'ATTRIBUTION DE CONTRATS DOCTORAUX FLECHÉS SUR « LA RADICALISATION », CAMPAGNE 2019</p> <p>Dans le cadre du Plan national de prévention de la radicalisation du Gouvernement et du Plan d'action du Conseil scientifique sur les processus de radicalisation (COSPRAD) installé auprès du Premier ministre, le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) attribuera pour la rentrée 2019, cinq contrats doctoraux aux établissements de l'enseignement supérieur.</p> <p>Sont éligibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tout projet de doctorat portant sur la radicalisation sans exclusive disciplinaire, - les projets de doctorats ayant débuté au cours de l'année universitaire 2018-2019 ou les projets de doctorats qui débuteront à la rentrée universitaire 2019-2020. <p>Chaque dossier sera composé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un formulaire de candidature (PJ) dûment complété et signé par le directeur de l'école doctorale ; - de la description en 5 pages maximum du projet de thèse et le cas échéant d'un point sur l'avancée de ces recherches ; 	<p>Les dossiers de candidature devront être déposés par les écoles doctorales de rattachement entre le 25 avril et le 10 juin 2019 (inclus)</p> <p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - du curriculum vitae du doctorant ou du futur doctorant ; - d'une copie de son dernier diplôme ; - de ses relevés de notes des deux dernières années ; - d'une lettre du directeur de l'école doctorale précisant les conditions d'encadrement au sein de l'école doctorale ; - d'une lettre du directeur de laboratoire précisant les conditions d'encadrement au sein de l'unité de recherche de rattachement : projet ANR, ERC, ou autres ; chercheurs et enseignants chercheurs travaillant sur ces thématiques, etc. ; - d'une lettre du directeur de thèse, précisant notamment les conditions de faisabilité de projet de thèse (maîtrise des langues relatives au terrain d'enquête, traitement sécurisé des données, etc.) ; 	
 <p>LE FRESNOY STUDIO NATIONAL DES ARTS CONTEMPORAINS</p>	<p>Séjour de recherche et de production : Appel à projet à destination des doctorants et chercheurs</p> <p>Le Fresnoy-Studio national des arts contemporains à Tourcoing lance un appel à candidatures à l'adresse des doctorants et des chercheurs scientifiques qui souhaiteraient développer un projet en rapport avec leur activité de recherche, tout en s'immergeant dans un environnement artistique, et en bénéficiant de moyens de productions audiovisuelles de haut niveau.</p> <p>Il est attendu un projet de nature scientifique, ou dont les enjeux intéressent la science. Le candidat participera au cursus proposé aux artistes étudiants et bénéficiera pour son projet des mêmes moyens de production que ces derniers.</p> <p>L'appel s'adresse aux chercheurs en activité dans un laboratoire ainsi qu'aux doctorants sans aucune restriction concernant le champ disciplinaire (physique, chimie, biologie, anthropologie, archéologie, médecine, géologie, psychologie, sociologie, éthologie humaine et animale, mathématiques, astrophysique, etc.).</p> <p>Les candidats doivent être âgés de moins de 35 ans, pouvoir justifier d'une pratique de recherche scientifique (affiliation à un laboratoire de recherche, publications académiques) et se libérer de leurs activités professionnelles pendant la durée du séjour ou être en mesure de déplacer cette activité pour qu'elle puisse se dérouler dans le cadre offert par Le Fresnoy.</p>	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p> <p>15 mai 2019 : date limite d'envoi des candidatures</p>

	<p>Ils doivent, de préférence, pouvoir être présents en permanence au Fresnoy lors des trois premiers mois de l'année scolaire (octobre à décembre) sur lesquels se concentre la majeure partie des activités pédagogiques.</p> <p>Il bénéficiera en particulier d'un financement de 8400€ exclusivement réservé à la mise en œuvre de son projet (frais de voyage, rémunération de collaborateurs techniques ou artistiques, etc.) auquel s'ajoutent l'accès gratuit à tous les équipements de production et de postproduction du Fresnoy, et l'accompagnement à la production par un professionnel</p>	
	<p>Bourses Post-Doctorales AXA</p> <p>AXA Fellowship est un programme de financement visant à soutenir de jeunes chercheurs prometteurs, travaillant dans un domaine prioritaire, aligné avec AXA et la Société Civile.</p> <p>Taux de sélection en 2018: 20%</p> <p>ÉLIGIBILITÉ</p> <p>Deux thématiques au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Towards an improved and better supported Mental Health - Cyber Risk: Creating a Safer Cyberspace <p>Les institutions ne peuvent présenter qu'un seul candidat pour l'institution entière (et non pas un par département, faculté ou laboratoire).</p> <p>Le candidat doit être détenteur d'un Doctorat depuis maximum 5 ans, faire preuve d'excellence scientifique et démontrer un fort potentiel en termes d'innovation, de transformation et diffusion de sa recherche. Les chercheurs doivent déjà avoir obtenus leur doctorat au moment de postuler à une bourse AXA.</p> <p>Projet de Recherche : Le projet de recherche doit démontrer son originalité scientifique et ses aspects innovants. Les projets sélectionnés devront démarrer au plus tard un an après l'annonce des résultats.</p> <p>Pré-proposition : informations relatives au candidat (date de naissance et d'obtention du doctorat), un CV (3 pages) , le titre du programme de recherche ainsi que la description (3000 caractères espaces inclus)</p>	<p> Lien vers la page consacrée à l'appel</p> <p>Les pré propositions devant être déposées par l'institution hôte avant le 20 mai 2019, merci de bien vouloir contacter Claire Prillard avant le 10 mai.</p>



Ouverture de la campagne d'appels à candidatures pour quatre contrats post-doctoraux

Jusqu'au 27 mai 2019 12h, date limite des dépôts des projets, les unités de recherche sont invitées à rédiger un ou plusieurs projets de recherche qu'elles présenteront au Conseil académique, accompagnés du CV de la candidate ou du candidat susceptible de le mener à bien. Les candidatures devront être transmises via la boîte mail presidence@u-plum.fr

Constitution du dossier

Le projet n'a pas l'obligation de se conformer à une présentation type. Il devra comprendre, outre la description du projet lui-même (8000 signes maximum)

- Un résumé du projet d'une quinzaine de lignes
- Un CV détaillé de la candidate ou du candidat
- Une lettre d'accueil de la directrice ou du directeur de l'unité de recherche
- Deux lettres de recommandation de deux chercheuses ou chercheurs externes à l'UPL
- Le nom de l'Unité qui présente le projet et de l'axe ou du thème qui le portera
- Le ou les axes thématiques de l'UPL auquel il se rattachera
- Le ou les associés de l'UPL que le projet pourra intéresser et avec qui une collaboration pourrait être envisagée

 [Lien](#) vers la page consacrée à l'appel Allocations doctorales

Date limite de dépôt des projets :
lundi 27 mai 2019-12h

Contrats doctoraux Université Paris Lumières

Dans le cadre de sa politique doctorale, l'Université Paris Lumières assure en 2019 l'attribution de 7 contrats doctoraux.

Ces contrats permettent un financement de thèse pendant trois ans. Ils peuvent éventuellement s'assortir d'un avenant consistant en une charge d'enseignement rémunérée.

Les candidatures portent sur un projet d'inscription en thèse en 2019-2020.

⇒ Les candidat.e.s sont présélectionné.e.s par les unités de recherche qui sont rattachées à l'École doctorale, après soumission d'un projet de recherche au directeur ou de la directrice de thèse pressenti-e. Il importe donc que les personnes qui souhaitent déposer

 [Lien](#) vers la page consacrée au programme

Le dépôt des candidatures pour l'année 2019 est ouvert du 27 mars au 3 juin 2019 23h59

une candidature prennent contact avec un directeur ou une directrice de thèse de leur choix.

Aucune candidature n'est admise en dehors de ce cadre. Si l'École **doctorale recevait directement des candidatures externes ou internes, celles-ci seraient renvoyées aux unités de recherche de la discipline concernée.**

Composition du dossier :

- La fiche d'inscription complétée - disponible auprès des écoles doctorales
- Un Curriculum Vitae académique (2 pages maximum)
- Un projet de thèse (4 pages maximum, police Times 12, bibliographie sommaire incluse) Par souci d'équité, les pages supplémentaires seront retirées du dossier.

Les candidatures se font directement auprès des écoles doctorales des universités Paris Nanterre et Paris 8.

Renseignements Université Paris Lumières : Catherine Delplanque, chargée de coordination Recherche et Etudes doctorales : catherine.deplanque@u-plum.fr ou 07 79 96 06 39.

Appels à projets européens



JOURNÉES D'INFORMATION

- **Réunion d'information nationale sur les ERC Advanced Grant et Synergy Grant**, le 09.05.2019 à l'Université Paris Descartes. Inscription gratuite mais obligatoire à partir du [lien suivant](#).
- **Formation Actions Marie S.-Curie : Individual Fellowships & COFUND**, le 24.05.2019 au MRSEI. Informations et inscription sur la [page suivante](#).

- **Demi-journée de préparation à l'oral ERC Starting 2019** le 26 avril 2019 à l'INALCO. Inscription gratuite mais obligatoire à partir de la [page suivante](#).



Appel Individual Fellowships (IF) 2019

Les bourses individuelles visent à améliorer le potentiel de créativité et d'innovation des chercheurs expérimentés souhaitant diversifier leurs compétences individuelles en termes d'acquisition de savoir-faire à travers la formation avancée et la mobilité internationale et intersectorielle.

Deux types de bourses individuelles sont proposées :

- European Fellowships : bourses individuelles de mobilité en Europe ou vers l'Europe
- Global Fellowships : bourses individuelles de mobilité vers un pays tiers, avec phase de retour en Europe

[Lien](#) vers l'appel

Date limite de candidature : 11 septembre 2019



Appel 2019 Résilience face aux catastrophes de la thématique Sécurité

La Commission européenne a ouvert le 14 mars 2019 l'appel intitulé "Disaster-Resilient societies" - Résilience face aux catastrophes - de la thématique Sécurité, dont l'identifiant est H2020-SU-DRS-2019.

Cet appel dispose d'un budget de 59,7 millions d'euros.

La date de clôture a été fixée au 22 août 2019, à 17h (heure de Bruxelles).

Cet appel sécurité comprend 5 lignes dont :

- [SU-DRS01-2018-2019-2020](#): Human factors, and social, societal and organisational aspects for disaster-resilient societies ;
- [SU-DRS03-2018-2019-2020](#) : Pre-normative research and demonstration for disaster-resilient societies